

LES ARTISANS BOITIERS SA

Rapport annuel RJC Année 2024

La Chaux-de-Fonds, le 16 décembre 2024

Engagement

Les Artisans Boîtiers SA (LAB) conçoit et fabrique des boîtes de montres haut de gamme et des composants microtechniques. Située à La Chaux-de-Fonds, Suisse, elle est intégrée au Pôle horloger de la Fondation de Famille Sandoz.

Nous sommes engagés en faveur de pratiques commerciales responsables tout au long des chaînes de valeur auxquelles nous contribuons.

Nous nous engageons au quotidien pour appliquer et faire évoluer nos propres pratiques responsables de gestion d'entreprise.

Les enjeux prioritaires que nous avons identifiés concernent les approvisionnements en matière précieuses pouvant provenir ou transiter par des zones de conflit ou à haut risque (ZCHR), les conditions de travail de nos collaborateurs ainsi que la préservation de l'environnement.

Pour adresser ces enjeux, nous avons notamment décidé de rejoindre le Responsible Jewellery Council (RJC) en mars 2020 et de nous certifier par rapport aux normes du Code des Pratiques (CoP) et de la Chaîne de garantie (CoC) à travers un audit externe.

Pour garantir le respect des dispositions du CoP, nous avons mis en place un système de gestion.

Le présent rapport synthétise à l'attention des parties prenantes les éléments spécifiques de l'année écoulée concernant nos pratiques commerciales responsables ainsi que les exigences du RJC CoP et CoC.

Système de gestion du RJC CoP

Concernant la gestion des exigences du CoP, notre système de gestion mis en place pour l'audit de certification n'a pas été modifié pendant l'année et nous n'avons pas eu de changement de périmètre ou d'activité significatif.

Les non-conformités mineures de l'audit ont été résolues selon le plan d'actions et calendrier prévu.



Partenaires commerciaux

Nous promouvons les pratiques commerciales responsables auprès de nos partenaires commerciaux directs, fournisseurs, sous-traitants et clients de différentes manières lors de nos échanges.

Nous leur demandons d'adhérer à notre code de conduite en signe d'engagement au respect de valeurs communes concernant les pratiques de gestion.

Nous intégrons nos nouveaux partenaires commerciaux au système de gestion RJC.

Nous collectons, maintenons à jour et analysons différentes informations sur nos partenaires afin de pouvoir identifier et réagir à d'éventuels risques concernant les droits humains, le devoir de diligence et le blanchiment d'argent et financement du terrorisme.

Droits Humains

Du fait de nos engagements, nous portons une attention particulière au respect des Droits Humain dans nos activités. Nous avons réalisé une analyse de risques concernant nos pratiques de gestion internes et n'avons pas identifié de risque. Nous maintenons notre attention sur ce sujet afin de garantir un environnement de travail sain dans lequel les collaborateurs peuvent s'épanouir.

En ce qui concerne nos partenaires commerciaux directs, nous avons exercé notre devoir de diligence sur le respect des Droits Humains. Nous collectons différentes informations à leur sujet nous permettant d'effectuer une analyse de risque d'atteintes aux Droits Humain.

Compte tenu de la qualité de nos partenaires et de leurs engagements, nous n'avons pas identifié de risque d'impact néfaste aux Droits Humains. Nous maintenons notre attention sur ce sujet pour compléter nos connaissances.

Devoir de diligence

Système de gestion

Nous avons mis en place un système de gestion du Devoir de Diligence en cinq étapes selon le guide de l'OCDE (système de gestion, identification des risques, gestion des risques, audit, rapport). Ce système est constitué de plusieurs éléments complémentaires permettant d'évaluer et gérer les risques. Cette démarche est auditée dans le cadre des audits du RJC CoP et CoC.

Pour notre approvisionnement en métaux précieux, nous travaillons avec un petit nombre de fournisseurs de métaux précieux, certifiés RJC CoP / CoC, LBMA, avec lesquels nous entretenons des relations commerciales de longue durée.

En ce qui concerne les pierres précieuses, nous nous fournissons également auprès de partenaires de longue date et de préférence certifiés RJC CoP.

L'évaluation des risques se base sur un processus KYC et sur des informations publiques.

Conclusions

Grâce aux informations collectées, nous n'avons pas identifié de signal d'alerte dans notre chaîne d'approvisionnement.

Le défi principal pour une entreprise de notre taille est d'obtenir des informations sur les démarches du devoir de diligence des fournisseurs directs et sur la chaîne d'approvisionnement en amont de ces fournisseurs.

Compte tenu de notre situation, nous nous attendons à avoir un rapport stable avec peu de changements dans les années à venir et nous continuerons de compléter nos connaissances sur les chaînes d'approvisionnement des matières précieuses.



Système de gestion du RJC CoC

Concernant la gestion des exigences du CoC, notre système de gestion mis en place pour l'audit de certification n'a pas été modifié pendant l'année et nous n'avons pas eu de changement de périmètre ou activité significatif.

Nous identifions l'ensemble des sous-traitants à qui nous confions de la matière CoC et validons, notamment par une visite, leur capacité à respecter nos exigences de ségrégation et traçabilité. Nous leur demandons également de mettre à jour chaque année leurs informations KYC.

Nous fabriquons des articles en métaux précieux CoC et émettons les documents de transfert correspondants à l'attention de nos clients le souhaitant.

Les non-conformités mineures de l'audit ont été résolues selon le plan d'actions et calendrier prévu.

Nous n'avons pas constaté d'erreurs dans notre gestion opérationnelle CoC durant l'année.

Collaborateurs

Nous portons une attention particulière à nos collaborateurs, en particulier les conditions de travail sur le plan de la santé et de la sécurité, l'exposition aux produits chimiques dangereux et le bien-être général au travail.

Nous poursuivons les démarches mises en place et encourageons nos collaborateurs à nous faire part de toute suggestion permettant de réduire d'éventuels risques et d'améliorer les conditions de travail.

Société civile

Consciente de notre responsabilité en tant qu'acteur économique de la région, nous nous engageons pour contribuer à la communauté. Cela se manifeste par le recrutement de collaborateurs de la région lorsque cela est possible, le recours à des partenaires commerciaux locaux ainsi que le soutien financier à des organisations culturelles, sociales et sportives de la région. Selon les opportunités, nous formons des collaborateurs à nos métiers au travers d'apprentissages et offrons des stages de sensibilisation et formation à des étudiants et écoliers.

Environnement

Nous poursuivons les démarches mises en place concernant notamment l'utilisation réfléchie des ressources naturelles, de l'énergie, le tri et recyclage des déchets et la mobilité des collaborateurs.

Nous avons profité du renouvellement de certaines machines de production pour intégrer des considérations énergétiques et d'eau dans leurs spécifications d'achat.

En 2024, nous avons mené des actions visant la réduction des émissions de CO2 et l'amélioration de notre efficacité énergétique.

Plaintes

Nous avons mis en place un mécanisme de plainte à l'attention des parties prenantes internes et externes.

Nous n'avons pas reçu de plainte concernant nos pratiques commerciales responsables et n'avons aucune plainte ouverte.



Perspectives pour l'année prochaine

L'année prochaine nous allons maintenir à jour notre système de gestion RJC CoP et CoC.

En particulier, nous intégrerons les éventuels nouveaux partenaires commerciaux, nous demanderons et mettrons à jour les informations les concernant ainsi que les analyses de risque correspondantes.

Nous allons réaliser nos audits de renouvellement CoP et CoC début 2025.

Nous cherchons toujours à approfondir notre connaissance des partenaires, des chaînes d'approvisionnement amont des matières précieuses et des démarches de diligence de nos fournisseurs.